

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 12 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 12 novembre à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Philippe ARIES.

Date de convocation : 07/11/2024

Nombre de Membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Secrétaire de séance : PEILLON Christian

Noms des conseillers	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIRS A
Philippe ARIES			
Eric FAUSSURIER			
Didier BRUNEL			
Marie-Agnès ACHAINTE			
Sébastien SOUTRENON			
Isabelle DURAND			
Marie-Claude FOREST			
Catherine BRUNETON		X	M.C FOREST
Catherine LIROLA			
Marie-Christine FEUILLATRE			
Yves MEILLER		X	E. FAUSSURIER
Magali ARNAUD			
Christian PEILLON			
Jean-Michel VALLOT			
Emmanuel MARILLIER			

- Approbation du compte rendu du 4 septembre 2024  
Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### DELIBERATIONS :

#### ✚ Autorisation spéciale d'absence

Les agents publics peuvent bénéficier d'autorisations spéciales d'absence liées à la parentalité et à l'occasion de certains évènements familiaux.

Le Conseil Municipal, vu l'avis du Comité Social Territorial et après en avoir délibéré à adopté à l'unanimité des membres présents les propositions du Maire

#### ✚ Création d'un poste d'agent municipal

Compte tenu de la nécessité d'anticiper le départ à la retraite d'un agent technique, il convient de créer l'emploi correspondant.

La création d'un emploi d'agent technique à temps complet aux services techniques à compter du 1er janvier 2025 est donc nécessaire. Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'adopter la proposition du Maire.

### **Ouverture crédits pour reprise de subvention**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il y a lieu d'ouvrir les crédits nécessaires pour passer l'écriture de reprise de subvention pour l'année 2024 d'une fiche inventaire pour un montant de 240 €.

Accord du CM.

### **Décision prix repas cantine pour enfants apportant leur repas**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de PAI, depuis la rentrée 2024-2025 des parents d'élèves fournissent le repas de midi à leurs enfants.

L'encadrement des enfants pendant le temps périscolaire et le temps de prise du repas nécessite la mise en place d'un tarif spécifique.

Actuellement le tarif du repas cantine réel est de 10.40 € facturé 5 € aux familles, reste à charge de la commune de 5.40 €, le maire propose un montant de 3.00 € pour les enfants apportant leur repas. Ceci permettra également l'inscription et la facturation sur le logiciel cantine.

Accord du CM.

### **Modification statuts CCPR**

Monsieur le maire expose la modification des statuts de la CCPR loi plein emploi – accueil du jeune enfant qui précise que les communes peuvent en outre transférer tout ou partie de ces quatre compétences à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) dont elles sont membres.

Dans ce cadre, la CCPR tenait à clarifier ses compétences en matière d'accueil du jeune enfant.

Un alinéa a été aussi supprimé concernant l'intégration du CHAPI depuis septembre 2023

Le CM approuve les nouveaux statuts de la CCPR

### **Demande subvention pour le Projet de Territoire Gestion de l'Eau**

Dans le cadre du PTGE (projet de territoire de Gestion de l'eau) approuvé par la préfecture de la région Auvergne Rhône-Alpes en date du 31 juillet 2024, le conseil municipal a comme projet l'installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales destinée à alimenter le réseau sanitaire de l'école et de la mairie et d'une cuve de récupération des eaux pluviales destinée à alimenter une réserve d'eau pour le SDIS.

Monsieur le maire propose de déposer plusieurs demandes de subvention à divers organismes susceptibles de financer ces travaux. Accord du CM.

### **Demande subvention phase 2 travaux vitraux et verrière église**

La 1<sup>ère</sup> phase (réparation de 2 vitraux et des protections totales) étant réalisée, on envisage de rénover le dernier vitrail côté ouest et l'installation de protections à l'identique sur les 3 vitraux côté est (dans l'attente de leur rénovation en phase III).

Monsieur le maire propose de demander une subvention auprès du département. Accord du CM.

### **Demande de subvention pour l'isolation du mur Nord de l'école**

Afin d'améliorer l'isolation thermique de notre école, nous envisageons de réaliser une isolation extérieure du mur Nord de l'école.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention au titre de l'enveloppe territorialisée 2025 du département pour ces travaux d'isolation afin de nous aider à les financer.

Accord du CM.

### **Présentation RPQS Assainissement collectif**

Monsieur le Maire a présenté le rapport sur le prix et la qualité de service de l'assainissement collectif

Le présent rapport et sa délibération seront transmis au Préfet et à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Approbation unanime du Conseil Municipal

## Compte rendu des commissions et informations diverses :

### ✚ Prolongation Convention MAGE

Depuis 2021, la Mission Départementale d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) intervient pour aider et conseiller les collectivités dans la gestion de leurs ouvrages d'assainissement et/ou d'eau potable dans le cadre d'une convention qui prend fin au 31 /12/2024.

Selon les termes de son article 7, la convention d'assistance technique peut être reconduite pour une même durée et dans le même champ d'intervention, à savoir 4 ans.

On propose de reconduire cette convention, le CM est d'accord

### ✚ Projet classe bleue école

Dans le cadre de l'apprentissage de la natation inscrite au programme scolaire, l'école envisage d'organiser une semaine de stage en remplacement des cours de natation qui ne pourront pas être réalisés cette année. Cela impacte 4 classes pour environ 90 élèves et 10 adultes pour un montant estimé à 30 000€.

### ✚ Présentation Serenicity

Le département en lien avec l'Etat propose aux communes ligériennes volontaires une action sur la cybersécurité en lien avec la solution Detoxio de l'entreprise Serenicity.

L'objectif de cette action est de quantifier et de qualifier les éventuelles cyberattaques des collectivités locales du territoire. Dans ce cadre, l'entreprise Serenicity équipera les communes identifiées, du boîtier Detoxio lié et connecté au système d'informations qui sera en capacité de mesurer les attaques en temps réel. Toutes les données récoltées permettront d'établir une cartographie des risques en matière de cybersécurité au niveau départemental et gratuite pendant 3 ans

Une convention doit être passée entre la commune et le département.

Après discussion, on accepte la proposition.

### ✚ Point Com

- Le bulletin en cours de finition
- Colis : la liste distribution est proposée aux élus pour qu'ils se positionnent soit 59 colis à distribuer.
- Repas des aînés : 62 personnes prévues le 18 janvier 2025. Inscription des élus souhaitant participer. Le coût total des colis et des repas revient à environ 4300 €

### ✚ Discussion gestion frelons asiatiques

Au vu de l'ampleur de la prolifération des nids de frelons asiatiques, une réflexion est menée pour inscrire une somme au budget prochain pour participer à la destruction des nids sur une propriété privée, dans la mesure où ceux-ci représenteraient un danger pour les personnes, près d'espaces publics.

Possibilité de prévoir une somme au budget prochain pour participer à la destruction des nids ?

Prochain conseil : 10 Décembre 2024

Séance levée à 22h40